

Ref : CA2015/277

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DÉCEMBRE 2015

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE CONVENTION

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **18 décembre 2015** réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **approuve la convention relative à la répartition des coûts de fonctionnement de la crèche « P'TIT CAMPUS » 2015 – 2016** (cf. pièce ci-jointe).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 18 décembre 2015.

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 07/01/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 21/12/2015